

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 avril 2008

OPÉRATIONS SPATIALES - (n° 614)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 12

présenté par  
M. Lasbordes, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques

-----  
**AVANT L'ARTICLE 21**

Rédiger ainsi l'intitulé du titre V :

« Dispositions relatives au code de la recherche ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de cohérence avec le nouveau contenu de l'article 21.